

# Un plan d'action pour atteindre la parité des genres d'ici 2020

La SODEC entreprend un processus visant l'objectif de l'égalité hommes-femmes dans le milieu cinématographique

**Montréal, le 20 février 2017** – La présidente et chef de la direction, Monique Simard, a dévoilé publiquement le plan d'action de la SODEC pour l'atteinte de la parité des genres d'ici 2020 lors du cocktail organisé par les [Femmes du cinéma, de la télévision et des médias numériques \(FCTMN\)](#) à l'occasion de leur 25<sup>e</sup> anniversaire.

La discrimination systémique subie par les femmes et les personnes issues de la diversité culturelle dans le domaine cinématographique et audiovisuel est au cœur des préoccupations des dernières années. Comme le souligne Monique Simard, « nous constatons que même si les femmes québécoises sont diplômées dans la même mesure que les hommes des différentes écoles de cinéma et de télévision, elles n'arrivent pourtant pas à dépasser une représentation de plus de 20 % dans les postes de création. »

\* Légende plus bas.

À l'écoute des associations qui ont relevé ces inégalités, particulièrement des revendications des [Réalisatrices équitables](#), la SODEC souhaite inciter le milieu à s'ouvrir aux projets proposés et réalisés par des femmes avec son plan

d'action décliné en trois volets : sensibilisation, changements dans les programmes d'aide, et recherche sur la formation et les premières années sur le marché du travail.

La SODEC a déjà instauré auprès des membres de son personnel des ateliers de conscientisation au biais systémique des genres. L'analyse de ses programmes a démontré que l'écart entre les genres se fait le plus sentir dans le domaine du long métrage de fiction, où seront instaurés les principaux changements. La SODEC a l'intention de remplacer d'ici quelques mois les mesures incitatives actuelles par des objectifs concrets comprenant « la mesure du 1+1 ». Ainsi, une entreprise pourrait déposer deux projets de longs métrages de fiction à condition que l'un de ceux-ci soit scénarisé ou réalisé par une femme. Des modifications aux conditions d'admissibilité, tel que l'étendue de période d'admissibilité des producteurs à huit ans, la remise en question du minutage strict des courts métrages, l'encouragement des cheminements atypiques et l'ouverture aux projets en postproduction, permettraient également de tenir compte des conditions particulières des femmes et ainsi de ne pas pénaliser leurs projets.

Plusieurs études ont démontré que la discrimination systémique débute lors des années de formation universitaire. La SODEC discute présentement avec l'[Université Concordia](#), qui englobe l'une des meilleures écoles de cinéma au pays, pour pouvoir suivre une cohorte d'étudiantes et d'étudiants dans le domaine cinématographique et étudier leur entrée sur le marché du travail afin de comprendre pourquoi les inégalités des genres persistent et comment adopter des stratégies pour les contrer.

Ce plan d'action sera mis en place progressivement, et marque un pas important pour un meilleur avenir. « La parité des genres correspond non seulement à un besoin d'équité sociale, mais entraîne également la production d'œuvres plus diverses et représentatives qui rejoignent de nouveaux publics ici et ailleurs. C'est un rayonnement auquel la SODEC souhaite

contribuer », conclut Monique Simard.

La SODEC donne ainsi suite aux résultats de l'étude [Femmes et leadership : une étude sur la parité des genres et la diversité dans l'industrie médiatique canadienne](#) dont les résultats ont été annoncés en janvier 2017 par [l'Association canadienne des producteurs médiatiques \(ACPM\)](#). Cette étude menée par [Duopoly](#), et dont la SODEC est un partenaire, présente les diverses initiatives et expériences à travers le monde en vue d'atteindre les objectifs de parité, ainsi que les résultats d'entrevues et d'un sondage en ligne pancanadien effectué auprès de 561 personnes du milieu, dont 230 répondants québécois, principalement des femmes. L'étude révèle que la majorité des femmes font face à des obstacles professionnels dans le secteur de la production médiatique et précise quelles sont les pratiques les plus prometteuses.

FCTMN est fière d'accueillir la SODEC pour cette annonce importante, puisque, « en tant que réseau des professionnelles de l'industrie, nous travaillons tous les jours à aider les femmes à développer leur plein potentiel et à faire rayonner leur talent. Notre alliance va donc de soi avec toutes mesures promouvant l'accessibilité des femmes aux industries culturelles », affirme Natalie McNeil, présidente du conseil d'administration de l'association.